

La CREÉE se rallie au consensus de la FCCQ pour rétablir un climat d'affaires serein dans toutes les régions

Québec, le jeudi 8 novembre 2007 – La Coalition des régions pour l'entraide économique équitable (CREÉE) annonce aujourd'hui qu'elle se rallie au consensus adopté par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) à l'effet d'adopter des mesures transitoires immédiates pour freiner les impacts négatifs des mesures fiscales aux régions ressources. Selon Jacques Blouin, président de la CREÉE, il est temps que l'ensemble des régions parlent d'une seule voix : « dans le but d'en arriver à des solutions équitables et durables, nous avons assoupli notre position et accepté le principe des mesures transitoires en insistant toutefois sur la nécessité qu'elles soient appliquées immédiatement ».

Reconnaissant « qu'il est nécessaire de travailler à réduire les difficultés économiques des régions ressources », le consensus de la FCCQ spécifie qu'il « faut également éviter d'engendrer des iniquités à l'égard d'entreprises d'autres régions ou de provoquer de simples déplacements d'activités ».

Le consensus recommande trois pistes de solution pour des mesures de transition immédiates :

1. un plafonnement de l'aide par entreprise afin d'éviter d'engendrer des iniquités à l'égard des entreprises des autres régions;
2. un réinvestissement de l'aide accordé afin d'éviter que l'aide serve à provoquer des guerres de prix entre les régions;
3. à l'intérieur du découpage géographique actuel, revoir les secteurs d'activités concurrentiels qui ne génèrent pas de valeur ajoutée ou ne contribuent pas à la diversification. Seules les entreprises qui génèrent de la valeur ajoutée et qui contribuent à la diversification continueraient d'être éligibles aux aides fiscales dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus.

Fort de ce consensus national, la CREÉE interpelle à nouveau le gouvernement et les partis politiques pour qu'ils adoptent de façon urgente des mesures transitoires immédiates d'ici la fin des aides fiscales aux régions ressources pour éviter que les ravages de la concurrence déloyale continuent de s'amplifier. « Notre Coalition sera heureuse de collaborer à l'élaboration de mesures transitoires qui respectent la Charte d'entraide équitables des régions », de conclure M. Blouin.

Pour créer de la vraie richesse, une Charte d'entraide équitable des régions

Issue de la mobilisation grandissante d'entreprises et de groupes victimes des programmes malavisés de Québec et fort de l'appui d'une quarantaine de CLD, SDE et autres groupes économiques, la CREÉE mène plusieurs activités de front pour rallier les Québécois à la vision rassembleuse de l'entraide équitable des régions. Une tournée des régions du Québec et une campagne de publicité sont à l'ordre du jour. On diffuse également une Charte d'entraide équitable des régions pour être endossée par une multitude d'organismes afin d'attester les valeurs et les principes d'entraide équitable. Tous les groupes, entreprises, municipalités et particuliers qui souhaitent adhérer à la CREÉE peuvent le faire sur le site Internet de l'organisme, au www.entraideequitable.com.